

equigest

Les métiers de la gestion



EQUI -ACTIONS SUISSE

EXERCICE CLOS LE : 29.09.2017

**rapport
annuel**

FONDS COMMUN DE PLACEMENT - FCP DE DROIT FRANÇAIS

■ sommaire

informations concernant les placements et la gestion	3
rapport d'activité	6
comptes annuels	10
<i>bilan</i>	11
<i>actif</i>	11
<i>passif</i>	12
<i>hors-bilan</i>	13
<i>compte de résultat</i>	14
<i>annexes</i>	15
<i>règles & méthodes comptables</i>	15
<i>évolution actif net</i>	18
<i>compléments d'information</i>	19
inventaire	29

Société de gestion	EQUIGEST 153, Rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 Paris
Dépositaire et conservateur	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE Siège social : 29, Boulevard Haussmann -75009 Paris Adresse postale : 75886 - Paris Cedex 18
Commissaire aux comptes	PWC Audit - représenté par M. Patrick SELLAM 2, Rue Vatimesnil - CS 60003 - 92532 Levallois Perret Cedex

Informations concernant les placements et la gestion

Classification : Actions Internationales.

Affectation des sommes distribuables :

- Résultat net : Le FCP capitalise son résultat net.
- Plus-values nettes réalisées : Le FCP capitalise ses plus-values nettes réalisées.

Objectif de gestion : Le FCP a pour objectif de réaliser une performance supérieure au marché des actions suisses sur un horizon de placement d'au moins cinq ans. Le FCP n'a pas d'indicateur de référence en raison d'une gestion totalement discrétionnaire.

Indicateur de référence : Le FCP n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un indice car le processus de gestion est fondé sur une sélection de titres par des critères fondamentaux en dehors de toute appartenance à un indice de marché. Les choix s'appuient sur des ratios fondamentaux de valorisation ou sur la détection de situations spéciales.

Aucun indice ne reflète exactement l'objectif de gestion mis en oeuvre.

Toutefois l'indice SMI à dividendes réinvestis (Swiss Market Index), pourra servir d'indicateur a posteriori de la performance. L'indice SMI est l'indice de la bourse Suisse calculé en continu à partir d'un échantillon de 20 actions cotées sur le marché suisse, sélectionnées pour leur représentativité, leur importance et choisies en fonction d'exigences multiples (capitalisation, liquidité et diversification sectorielle) ; le poids de chaque valeur dans l'indice est pondéré en fonction de l'importance de sa capitalisation ajustée du flottant. Sa composition est réactualisée une fois par an.

Stratégies d'investissement :

1. Stratégie utilisée pour atteindre l'objectif de gestion :

Le FCP est exposé en permanence à 60% minimum au marché actions suisses de toutes capitalisations.

L'investissement porte sur des sociétés du marché suisse qui offrent, selon le gérant, une visibilité satisfaisante, une structure financière saine et un potentiel plus important que celui des marchés.

Les sociétés ne font pas obligatoirement partie de l'indice SMI. Dans cette occurrence, le gestionnaire porte une attention particulière à la liquidité du titre.

Le FCP pourra investir jusqu'à 25% en actions internationales hors Suisse.

Le FCP pourra faire l'objet d'une couverture de change au moyen de contrats de change à terme ou d'options. Le risque de change contre euro pourra être couvert en totalité, partiellement ou non couvert.

Dans la limite d'une fois l'actif, le gérant se réserve la possibilité d'utiliser des futures sur indice SMI pour couvrir ou dynamiser le portefeuille en cas de fortes variations des marchés boursiers. De même, le gérant pourra utiliser des options sur actions afin de réduire ou augmenter l'exposition sur un titre en fonction de ses anticipations sur l'évolution du cours du sous-jacent dans la limite de 10% maximum de l'actif. Le niveau maximal d'exposition de l'OPCVM aux marchés pourra être porté jusqu'à 110% de son actif.

Le FCP peut être investi jusqu'à 40% maximum de son actif en obligations émises par des entreprises privées ou publiques appartenant à la Suisse ou à l'Union européenne et bénéficiant d'une notation comprise entre AAA et BB- ou Ba3 ou non notées (les notations sont attribuées par Standard & Poor's, Moody's et Fitch).

Le FCP pourra détenir jusqu'à 10% de son actif, en parts ou actions d'OPCVM et FIA pour la gestion de sa trésorerie ou pour la diversification du risque.

Le gérant pourra avoir recours à des opérations d'acquisitions temporaires de titres (pensions) dans les limites fixées par la réglementation, jusqu'à 100% de l'actif pour les opérations d'acquisitions temporaires, dans le cadre de la gestion de trésorerie. Dans le cas de son fonctionnement normal, le FCP peut se trouver ponctuellement en position débitrice et avoir recours dans ce cas à l'emprunt d'espèces dans la limite de 10% de son actif.

2. Principales catégories d'actifs utilisés (hors dérivés intégrés) :

• Actions :

Le FCP pourra détenir en direct des actions internationales et des titres donnant accès au capital (certificats d'investissement et de droit de vote, bons de souscription...) issus de toutes capitalisations et libellés en franc suisse ou en autres devises de pays de l'Union européenne.

• Titres de créances et instruments du marché monétaire :

Le FCP est exposé au maximum à 40% de l'actif en obligations (obligations à taux fixe, obligations à taux variable, obligations indexées sur l'inflation, obligations convertibles ...) libellées en franc suisse ou en autres devises de l'Union européenne et de toutes maturités. Les émetteurs appartiendront indifféremment au secteur public ou au secteur privé bénéficiant d'une notation comprise entre AAA et BB- ou Ba3 ou non notés (les notations sont attribuées par Standard & Poor's, Moody's et Fitch).

• Actions ou parts d'autres OPCVM ou FIA :

Le FCP peut investir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM suivants :

- OPCVM européens dont français ;

- FIA français ou étrangers répondant aux 4 critères définis par l'article R 214-13 du COMOFI.

Ces OPCVM ou FIA peuvent être gérés par Equigest.

A titre accessoire, le FCP peut investir dans des OPCVM de trésorerie pouvant utiliser des stratégies de long short.

3. Instruments dérivés :

Dans la limite d'une fois l'actif, le gestionnaire pourra investir sur les instruments de dérivés suivants :

- Nature des marchés d'intervention :

- réglementés ;
- organisés ;
- de gré à gré.

- Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- action ;
- taux ;
- change ;

- Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- couverture ;
- exposition ;

- Nature des instruments utilisés :

- futures ;
- options ;
- change à terme.

La ou les contreparties éligibles ne dispose(nt) d'aucun pouvoir sur la composition ou la gestion du portefeuille du FCP.

4. Titres intégrant des dérivés :

- Obligations convertibles .

- Bons de souscription ou warrants à titre accessoire;

5. Dépôts :

Le FCP n'effectuera pas de dépôts.

6. Emprunts d'espèces :

Dans le cas de son fonctionnement normal, le FCP peut se trouver ponctuellement en position débitrice et avoir recours dans ce cas à l'emprunt d'espèces, dans la limite de 10% de son actif net.

7. Opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres :

Dans les limites fixées par la réglementation et afin de réaliser l'objectif de gestion, le FCP pourra effectuer uniquement des prises en pension :

- prises et mises en pension par référence au code monétaire et financier.

Informations relatives aux garanties financières de l'OPCVM :

Dans le cadre des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, l'OPCVM peut recevoir à titre de collatéral des titres ou du collatéral espèces.

Le collatéral espèces reçu est réinvesti conformément aux règles applicables. L'ensemble de ces actifs devra être émis par des émetteurs de haute qualité, liquides, peu volatils, diversifiés et qui ne sont pas une entité de la contrepartie ou de son groupe.

Les décotes appliquées au collatéral reçu prennent en compte notamment la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres ainsi que le résultat des simulations de crises réalisées.

Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

- **Risque lié au marché actions :** le FCP est exposé à hauteur de 60% minimum en actions. En cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative du FCP baissera. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait qu'en cas de baisse des marchés, la valeur liquidative du FCP pourrait amplifier cette baisse du fait du positionnement du portefeuille sur des valeurs à fort bêta.
- **Risque lié à l'investissement dans des sociétés de petites et moyennes capitalisations :** sur ces marchés, le volume des titres cotés est réduit. Les mouvements de marchés sont donc plus marqués à la baisse et plus rapide que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du FCP peut donc baisser plus fortement.
- **Risque de change :** le risque de change est le risque de baisse de la devise d'investissement (franc suisse) par rapport à la devise de référence du portefeuille (euro). La fluctuation de la monnaie par rapport à l'euro peut entraîner une baisse de la valeur des instruments et par conséquent une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.
- **Risque de perte en capital :** le porteur est averti que la performance de l'OPCVM peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital investi, n'intégrant aucune garantie, peut ne pas lui être restitué.
- **Risque de gestion discrétionnaire :** le style de gestion discrétionnaire appliqué au fonds repose sur la sélection de valeurs. Il existe un risque qu'Equi-Actions Suisses ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes. La performance du fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. La valeur liquidative du fonds peut en outre avoir une performance négative.
- **Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés :** l'utilisation des instruments dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.
- **Risque de taux :** la partie du portefeuille investie dans des instruments de taux pourra être impactée par des mouvements de hausse des taux d'intérêt. En effet, lorsque les taux d'intérêt à long terme montent, le cours des obligations baisse. Ces mouvements se répercuteront sur la partie du FCP investie en obligations et pourront entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Risque de crédit :** il représente le risque éventuel de dégradation de la signature ou de défaillance de l'émetteur qui pourra entraîner une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative du FCP. Par ailleurs, l'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que l'investissement en titres de notation faible ou inexistante entraîne un risque de crédit accru.

Autres risques accessoires :

- **Risques liés aux investissements en obligations convertibles :** la valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau de taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.
- **Risque de contrepartie :** il mesure les pertes encourues par une entité au titre de ses engagements vis-à-vis d'une contrepartie, en cas de défaillance de celle-ci ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type : Tous souscripteurs.

Equi-Suisse s'adresse aux investisseurs souhaitant investir sur le marché financier suisse.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce FCP dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et de la durée recommandée de placement mais également de son souhait de prendre des risques ou au contraire de privilégier un investissement prudent. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de ce FCP.

Le FCP pourra servir de support à des contrats d'assurance-vie en unités de compte.

Durée de placement recommandée : Supérieure à cinq ans.

Régime fiscal : La qualité de copropriété du FCP le place de plein droit en dehors du champ d'application de l'impôt sur les sociétés. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par le FCP ou aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par le FCP dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement des fonds.

Si l'investisseur a un doute sur sa situation fiscale, il est conseillé de s'adresser à un conseiller fiscal.

Pour plus de détails, le prospectus est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion ou du site internet : www.equigest.fr
- Le prospectus complet de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès d'EQUIGEST - 153 rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 Paris ainsi que sur le site internet : www.equigest.fr
- Date d'agrément par l'AMF : 30 août 2013.
- Date de création du Fonds : 16 septembre 2013.

rapport d'activité

Environnement global

L'environnement global peut se scinder en deux thématiques :

1. L'affermissement de la reprise de l'économie mondiale avec une inflation toujours faible

La reprise cyclique de l'économie mondiale qui a débuté au deuxième semestre 2016 s'est encore affermie au premier semestre de 2017. La croissance mondiale, qui, en 2016, avait été la plus basse depuis la crise financière mondiale, à 3.2% devrait passer à 3.6% en 2017 et à 3.7% en 2018. L'accélération de la croissance s'est notamment observée en Europe, au Japon, en Chine et aux Etats-Unis. Les pays exportateurs de produit de base, en particulier de carburant ont eu une croissance ralentie car ils ont dû s'ajuster à leur forte baisse de recettes extérieures.

Les conditions financières favorables via les politiques expansionnistes des banques centrales ont aidé à la reprise de la croissance. Cependant l'inflation demeure toujours inférieure aux objectifs fixés étant donné la faible croissance des salaires et le manque de réformes structurelles et budgétaires des états.

Les banques centrales, de leur côté font tout pour donner un coup de pouce à l'inflation. Dans ce contexte elles démarrent à vitesse réduite leur nouveau cycle de resserrement afin de ne pas entraîner un ralentissement de l'inflation. La réserve Fédérale et la Banque Centrale Européenne continuent de normaliser leur politique monétaire.

2. Des périodes électorales redoutées

La période sous revue a été riche en élections. L'élection de Donald Trump, a été une surprise générale qui a créé un élan d'optimisme sur les marchés qui y ont vu des mesures de relance inflationnistes dans son programme. De même la victoire redoutée du « non » au referendum constitutionnel en Italie n'a pas baissé l'élan d'optimisme. Il s'en est suivi les élections françaises qui par la victoire du candidat pro-Europe Emmanuel Macron, ont renforcé la cohésion de la zone. Au Royaume-Uni et en Allemagne, Angela Merkel et Theresa May ont conservé leur majorité respective à l'issue des élections mais chacune en est ressortie affaiblie. La baisse de majorité de Theresa May a marqué le début de longues négociations pour la mise en œuvre du brexit. Toutes ces élections beaucoup redoutées il y a un an ont été en grande partie des relais de croissance pour les marchés et ont amélioré l'environnement global.

Environnement de marché

Sur la période les marchés ont été très bien orientés dans un environnement macro-économique porteur.

1. Les actions

La période sous revue a été une année peu volatile pour les marchés actions. Les indices de volatilité américains (VIX) et européens (V2X) terminent respectivement la période à 9.51% et 12.12% contre 13.29% et 19.77% fin septembre 2016. Les différentes élections ont apporté de la volatilité mais la tendance de fonds a été clairement à la hausse. La bonne croissance des résultats des entreprises a rassuré les marchés sur la solidité des fondamentaux, ce qui a permis d'enchaîner les plus hauts historiques particulièrement sur le marché américain. Ainsi, tous les marchés actions terminent la période dans le vert.

Le S&P500 (dividendes réinvestis, en USD) a progressé de 18.58% et le Nikkei (dividendes réinvestis, en Yen) de 25.91%. Au niveau des émergents, le MSCI Emerging Market (dividendes réinvestis, en USD) a progressé de 22.83%.

En suisse, le SMI (dividendes réinvestis, en CHF) a progressé de 16.17% et le SLI (Swiss Leader Index, dividendes réinvestis, en CHF) de 22.61%.

Pour l'année sous revue, les marchés actions européens ont eu des performances remarquables. Le MIB (dividendes réinvestis, en Euros) avec 42.54% affiche la meilleure performance de la zone. L'Eurostoxx50 (dividendes réinvestis, en Euros) a gagné 23.75%, tandis les indices européens locaux ont eu des performances légèrement inférieures: le CAC40 (dividendes réinvestis, en Euros) a progressé de 23.5% et le DAX (dividendes réinvestis, en Euros) de 22.05%.

En France, les petites et moyennes capitalisations ont surperformé les grandes capitalisations cette année. A titre d'exemple, le CAC Mid&Small 190 (dividendes réinvestis, en Euros) a progressé de 29.29%.

2. Les taux

Contrairement à la période passée, la courbe des taux européens s'est pentifiée de façon progressive grâce à la hausse continue des taux longs. Sur l'Allemagne, le taux 5 ans a gagné 31 bps pour passer de -0.576% à -0.267% tandis que le taux 10 ans a gagné 58 bps pour passer de -0.119% à 0.464%. Le constat est le même sur la France où le taux 5 ans a gagné 45 bps pour passer de -0.437% à -0.008% tandis que le taux 10 ans a gagné 56 bps pour passer de 0.186% à 0.743%. Ce mouvement de hausse des taux a été soutenu par la bonne tenue de la conjoncture mondiale qui a amené la réserve Fédérale américaine et la Banque Centrale Européenne à poursuivre la normalisation progressive de leur politique monétaire.

3. Le crédit

Les marges de crédit des entreprises européennes ont continué leur mouvement de resserrement tout au long de la période. La Banque Centrale Européenne a réduit ses achats mensuels d'obligations de 80 mds à 60 mds depuis avril 2017 mais la recherche de rendement a poussé les investisseurs à être moins exigeant au niveau des spreads de crédit notamment sur le segment non noté et « high yield ». Le mouvement de resserrement des spreads n'a pas été continu sur toute la période. Une première période qui part d'octobre à début décembre 2016 où les spreads s'écartent avec les craintes sur élections américaines puis celles sur le référendum en Italie. Le spread de crédit des entreprises Investment Grade ex-financière de la zone Euro (indice Merrill Euro Corp Non-Financial) est passé de 58 bps à 71 bps avec un spread maximum atteint 5 décembre soit le lendemain du référendum en Italie. Après le référendum constitutionnel italien, les spreads ont entamé leur second mouvement sur la période avec une tendance à la baisse du fait de l'appétit des investisseurs. Le spread de crédit des entreprises Investment Grade ex-financière de la zone Euro a ainsi baissé de façon progressive pour terminer la période à 46 bps. Du côté des entreprises « high yield », le mouvement de spread a été beaucoup plus intense avec un spread (indice Merrill Euro High Yield) qui est passé de 362 bps fin septembre 2016 à 212 bps fin septembre 2017.

4. Les devises

En ce qui concerne l'évolution des devises il faudra distinguer deux périodes. Une première période qui part de d'octobre 2016 à avril 2017 et une autre qui part d'avril 2017 à septembre 2017.

La première période est caractérisée par un euro faible contre le dollar et le franc suisse dans un contexte d'élan d'optimisme au niveau des Etats-Unis suite à l'élection de Donald Trump et aussi dans l'incertitude sur les élections françaises avec la montée de Marine Le Pen dans les sondages. Durant cette phase l'euro a baissé face au dollar et est passé de 1.1235 à 1.0591 le 07 avril 2017 avec un point bas de 1.0388 atteint le 20 décembre 2016. Contre le franc suisse l'euro est passé de 1.0915 à 1.0672 le 14 avril 2017.

La seconde période sera marquée par les dissipations des incertitudes sur la zone Euro ainsi que les doutes sur la mise en application des réformes fiscales de Donald Trump. Ainsi l'euro se renforce face à la plupart des devises, notamment face au franc suisse et au dollar. Contre le dollar, l'euro est passé de 1.0591 à 1.1814 le 29 septembre 2017 et contre le franc suisse, de 1.0672 à 1.1439 avec un pic à 1.1590 le 21 septembre 2017.

Politique d'investissement

Le FCP a conservé une exposition aux actions suisses élevée durant l'exercice (minimum de 85% - maximum de 98%), privilégiant la sélection de valeurs (pour rappel la gestion n'est pas benchmarkée). L'exposition globale au marché action est restée supérieure à 88% durant l'exercice. Le portefeuille est concentré et constitué en moyenne d'une quarantaine de lignes.

Au cours de l'exercice sous revue, l'investissement a été fait sur des sociétés solides financièrement, au business model éprouvé et avec un management de grande qualité. Le fonds a été investi dans des sociétés très diverses, de tout secteur et de toute capitalisation. L'investissement a été fait sur des entreprises de grande diversité comme Barry Callebaut (fabriquant de produits à base de chocolat), AMS (électronique grand public) et Dufry (opérateurs de zone de Duty Free).

En termes de capitalisation, contrairement aux indices SMI et SLI, le fonds est investi de manière non négligeable sur des capitalisations inférieures à 10 Mds CHF (48% environ à fin septembre 2017). Comme petites capitalisations, nous pouvons citer Autoneum, Bossard, Comet et Rieter.

Aucune couverture ce change n'a été mise en place durant l'exercice ce qui implique un risque de change pour l'investisseur. La gestion n'anticipe pas de dépréciation forte et durable du CHF face à l'Euro dans les mois à venir. De plus, la dépréciation du CHF aurait mécaniquement un effet positif pour un grand nombre de sociétés exportatrices.

Performances

Sur la période sous revue, le FCP a eu une performance de +16.84% pour la part Institutionnelle et +15.98% pour la part Retail, à comparer à une performance de +16.98% pour le SLI* (Swiss Leader Index) en Euros.

Depuis la création de la part Institutionnelle (18 septembre 2013), le FCP a eu une performance de +48.67% à comparer à une hausse de +43.81% pour le SLI* en Euros.

Depuis la création de la part Retail (18 septembre 2013), le FCP a eu une performance de +45.22%.

La volatilité un an, sur un pas hebdomadaire, est de 8.02% pour la part institutionnelle contre 10.88% pour le SLI* en Euros.

Sur l'exercice les trois meilleurs contributeurs à la performance sont Actelion (+2.69% de contribution entre le 30/09/2016 et le 16/06/2017), Sika (+2.55% de contribution entre le 30/09/2016 et le 29/09/2017) et Richemont (+2.06% de contribution entre le 30/09/2016 et le 30/09/2017, en EUR). A l'inverse, les trois valeurs qui ont ralenti la performance sont Feintool, Implenia et Roche qui contribuent chacun respectivement à -0.50%, -0.32% et -0.27%

Les performances passées sur la période ne préjugent pas des résultats futurs du FCP.

* indice à dividende réinvestis.

Classement

Lipper (filiale de Thomson Reuters) classe la Sicav dans la catégorie « Actions Suisse ». Lipper ne communique pas de classement mais des notations. Celles-ci portent sur une durée de 3 ans au minimum, sur plusieurs critères que voici :



Pour établir ces notes, Lipper compare le fonds aux fonds de la même catégorie Lipper. Cet échantillon de fonds est relativement faible et contient 68 concurrents. Il faut aussi noter le très faible nombre de concurrents français.

Droits de vote :

Equigest n'a pas pour habitude de voter aux assemblées générales de sociétés étrangères dont il est actionnaire.

Commissions de mouvement :

Le total des frais de négociation s'est élevé à 91 554,01 euros TTC pour un encours moyen de 33 075 272,80 euros. Il correspond à la somme des commissions de mouvement (45 745,91 HT revenant à Equigest), des frais de broker sur la poche actions, la taxe sur les transactions financières et des coûts de transaction du dépositaire, Société Générale (45 808,10 TTC).

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.equigest.fr.

Sélection et évaluation des intermédiaires et contreparties :

Les intermédiaires retenus pour l'exécution des ordres de bourse sont choisis par les gérants de manière objective et documentée, et approuvés collégalement par l'ensemble de la gestion et de la direction ; cette sélection est faite sous le contrôle du Comité d'Audit.

Ils sont notés selon différents critères (tarification, back-office, analyse, relation, exécution, relation avec le dépositaire, capacité à donner des prix en bloc).

Le fonds calcule son risque global via la méthode du calcul de l'engagement (anciennement méthode linéaire).

Critères sociaux environnementaux et de qualité de gouvernance dans leur politique d'investissement (ESG)

Dans sa politique d'investissement, Equi-Actions Suisse ne prend pas en compte simultanément et de façon systématique les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG).

Toutefois, notre approche qualitative de sélection de titres par notre bureau d'analyse interne nous conduit naturellement à évaluer, en complément de critères purement financiers, la Gouvernance des sociétés dans lesquelles nous envisageons d'investir.

Information sur la gestion des garanties financières relatives aux transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et aux techniques de gestion efficace de portefeuille : Non applicable.

Instruments financiers dérivés : Néant.

Rémunération :

Conformément à l'article 69 de la Directive 2014/91/CE, Equigest a défini une politique de rémunération sur le périmètre de son activité gestion collective. Le document est disponible chez Equigest.

Règlement SFTR (Securities Financing Transaction Regulation) :

Aucun instrument SFTR.

Décret n°2015-1850 du 29 décembre 2015 relatif à la transition énergétique pour la croissance verte – Article L.533-22-1 code monétaire et financier :

Non concerné car l'actif net est inférieur à 500 millions d'euros.

comptes annuels

BILANactif

	29.09.2017	30.09.2016
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	36 983 568,72	28 594 454,10
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	35 018 990,02	27 926 649,90
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 964 578,70	667 804,20
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	4 030,18	396 531,52
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	4 030,18	396 531,52
Comptes financiers	108 305,49	3 466,54
Liquidités	108 305,49	3 466,54
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	37 095 904,39	28 994 452,16

BILAN passif

	29.09.2017	30.09.2016
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	33 184 716,00	29 348 310,78
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	3 818 501,95	-692 793,76
• Résultat de l'exercice	-158 445,26	-10 951,23
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	36 844 772,69	28 644 565,79
Instruments financiers	-	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	206 028,24	76 006,05
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	206 028,24	76 006,05
Comptes financiers	45 103,46	273 880,32
Concours bancaires courants	45 103,46	273 880,32
Emprunts	-	-
Total du passif	37 095 904,39	28 994 452,16

HORS-bilan

29.09.2017

30.09.2016

Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	29.09.2017	30.09.2016
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	30,27	-
• Produits sur actions et valeurs assimilées	491 864,08	389 048,80
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	491 894,35	389 048,80
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-1 990,58	-2 429,27
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-1 990,58	-2 429,27
Résultat sur opérations financières (I - II)	489 903,77	386 619,53
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-594 327,79	-397 885,14
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	-104 424,02	-11 265,61
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-54 021,24	314,38
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	-158 445,26	-10 951,23

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs

Le FCP est valorisé en cours de clôture.

Pour la détermination des valeurs liquidatives, le portefeuille est évalué selon les règles suivantes :

- Les actions : elles sont valorisées au cours de clôture.
- Les obligations : elles sont valorisées sur la base de moyennes de prix contribués.
- Les parts ou actions d'OPCVM et FIA sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.
- Les titres de créances négociables et assimilés sont évalués :
 - Les titres de créances négociables dont la durée de vie est inférieure à 3 mois sont valorisés au taux de négociation d'achat. Un amortissement de la décote ou de la surcote est pratiqué de façon linéaire sur la durée de vie du TCN.
 - Les titres de créances négociables dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés au taux de marché, sauf ceux qui sont couverts par des swaps.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

Les titres pris ou mis en pension sont valorisés selon les conditions du contrat d'origine.

Les titres empruntés sont évalués à leur valeur de marché. La créance ou la dette représentative des titres prêtés ou empruntés est également évaluée à la valeur de marché des titres.

- Les opérations à terme fermes et conditionnelles sont évaluées au dernier cours de compensation connu. Les options sont évaluées selon la même méthode que leur valeur support : dernier cours pour les valeurs françaises, cours de leur marché d'origine convertis en euro pour les valeurs étrangères non cotées sur un marché français. Les opérations d'échange de taux sont valorisées au prix de marché.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les positions prises sur les marchés à terme fermes ou conditionnels sont valorisées à leur prix de marché ou à leur équivalent sous-jacent.

Méthode de comptabilisation

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode du coupon encaissé.

Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition, frais exclus, et les sorties à leur prix de cession, frais exclus.

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtages, impôts de bourse, etc...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM.
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM.
- des coûts liés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux / barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Part R : 2.392% TTC Taux maximum Part I-EUR : 1.495% TTC Taux maximum Part I-CHF : 1.495% TTC Taux maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	(*)
Commissions de mouvement Société de gestion : Dépositaire (1) :	Prélèvement sur chaque transaction	0,20% TTC maximum sur les actions, rien sur les autres valeurs mobilières. De 9.5€ à 29€ TTC.
Commission de surperformance	Actif net	10% TTC de la surperformance au-delà de 12% annualisés. En cas de sousperformance, il y aura une reprise de provisions à hauteur des dotations. Ces frais sont ajustés à chaque calcul de la valeur liquidative et sont prélevés à la clôture de l'exercice du FCP.

(*) Le FCP peut investir jusqu'à 10% de son actif dans d'autres OPCVM. Les frais de fonctionnement et de gestion sont directement imputés au compte de résultat du FCP lors du calcul de chaque valeur liquidative.

(1) Pour l'exercice de sa mission, le dépositaire agissant en sa qualité de conservateur de l'OPCVM pratique une tarification fixe ou forfaitaire par opération selon la nature des titres, des marchés et des instruments financiers traités. Toute facturation supplémentaire payée à un intermédiaire est répercutée en totalité à l'OPCVM et est comptabilisée en frais de transaction en sus des commissions prélevées par le dépositaire.

Modalités de calcul de la commission de surperformance :

Des frais de gestion variables seront prélevés au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes :

- dès lors que la valeur liquidative du FCP progresse de plus de 12% annualisé, après imputation des frais de gestion fixes, une provision au taux de 10% TTC sera appliquée sur la performance au-delà de 12%.
- les frais de gestion variables ne seront perçus que si la valeur liquidative du FCP a progressé de plus de 12% au cours de l'exercice.
- la provision de frais de gestion variables est ajustée à l'occasion de chaque calcul de la valeur liquidative ; si, au cours d'un exercice, la performance du FCP redevient inférieure à 12%, ou dans le cas d'une moindre performance d'un calcul de valeur liquidative à l'autre, cette provision pour frais de gestion variables est réajustée par le biais d'une reprise de provisions à concurrence des dotations précédemment effectuées dans l'exercice ; les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.
- En cas de rachat, une quote-part de la provision pour frais de gestion variables sur l'encours constatée est, au prorata du nombre de parts rachetées, affectée définitivement à un compte de tiers spécifique. Cette quote-part de frais de gestion variables est acquise à la société de gestion.
- la valeur liquidative prise en référence pour le premier exercice social est la valeur liquidative d'origine
- la valeur liquidative prise en référence pour les exercices suivants est celle de la clôture de l'exercice précédent
- la commission de surperformance sera prélevée par la société de gestion la première fois lors de la première clôture en septembre 2014, puis annuellement lors de chaque clôture d'exercice social.

Devise de comptabilité

La devise de valorisation du FCP est l'euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Parts R-EUR, I-EUR et I-CHF : Capitalisation du résultat et des plus-values nette réalisées.



2 évolution actif net

	29.09.2017	30.09.2016
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	28 644 565,79	23 506 590,28
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	6 448 488,85	4 454 712,85
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-2 855 439,10	-2 478 603,31
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	3 393 983,02	834 551,18
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-21 526,87	-1 758 926,21
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-91 554,01	-87 637,44
Différences de change	-1 618 106,88	93 324,66
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	3 048 785,91	4 091 819,39
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	6 288 361,54	3 239 575,63
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	3 239 575,63	-852 243,76
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	-	-
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-104 424,02	-11 265,61
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	36 844 772,69	28 644 565,79

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	108 305,49
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	45 103,46
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	108 305,49	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	45 103,46	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	CHF	USD	-	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	33 826 540,07	1 192 449,95	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	4 030,18	-	-
Comptes financiers	104 380,29	3 925,20	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	44 077,06	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	4 030,18
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Coupons à recevoir	4 030,18
-	-
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	206 028,24
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Frais provisionnés	157 063,65
Achats règlements différés	44 165,06
Rachat à payer	4 315,53
Provision commission de mouvements	484,00
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

Catégorie de part émise / rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
PART I-EUR / FR0011540574	247	3 642 884,73	125	1 716 876,20
PART R-EUR / FR0011540566	1 954	2 805 604,12	840	1 138 562,90
Commission de souscription / rachat par catégorie de part :		Montant		Montant
PART I-EUR / FR0011540574		13 049,468		5 075,55
PART R-EUR / FR0011540566		-		-
Rétrocessions par catégorie de part :		Montant		Montant
PART I-EUR / FR0011540574		13 049,468		5 075,55
PART R-EUR / FR0011540566		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie de part :		Montant		Montant
PART I-EUR / FR0011540574		-		-
PART R-EUR / FR0011540566		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
Catégorie de part :	
PART I-EUR / FR0011540574	1,24
PART R-EUR / FR0011540566	1,99
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	Montant
Catégorie de part :	
PART I-EUR / FR0011540574	90 118,11
PART R-EUR / FR0011540566	24 568,70
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-
- Opc 3	-
- Opc 4	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capitalnéant

3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnésnéant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée) -

- Autres opérations temporaires -

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc **1 964 578,70**

- autres instruments financiers -

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes versés au titre de l'exercice**

Date	Catégorie de part	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
Total acomptes		-	-	-	-

	29.09.2017	30.09.2016
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-158 445,26	-10 951,23
Total	-158 445,26	-10 951,23

PART I-EUR / FR0011540574	29.09.2017	30.09.2016
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-59 693,55	27 208,64
Total	-59 693,55	27 208,64
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

PART R-EUR / FR0011540566	29.09.2017	30.09.2016
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-98 751,71	-38 159,87
Total	-98 751,71	-38 159,87
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes*(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
Total acomptes	-	-

	29.09.2017	30.09.2016
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	3 818 501,95	-692 793,76
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	3 818 501,95	-692 793,76

PART I-EUR / FR0011540574	29.09.2017	30.09.2016
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	2 717 616,27	-504 900,60
Total	2 717 616,27	-504 900,60
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

PART R-EUR / FR0011540566	29.09.2017	30.09.2016
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	1 100 885,68	-187 893,16
Total	1 100 885,68	-187 893,16
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Date de création du Fonds : 16 septembre 2013.

Devise					
EUR	29.09.2017	30.09.2016	30.09.2015	30.09.2014	16.09.2013
Actif net	36 844 772,69	28 644 565,79	23 506 590,28	28 532 035,36	400 000,00

PART I-EUR / FR0011540574	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	29.09.2017	30.09.2016	30.09.2015	30.09.2014	16.09.2013
Nombre de parts en circulation	1 754	1 632	1 560	2 195	-
Valeur liquidative	14 967,30	12 810,26	11 280,51	10 788,35	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	1 515,34	-292,70	1 094,03	777,53	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

PART R-EUR / FR0011540566	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	29.09.2017	30.09.2016	30.09.2015	30.09.2014	16.09.2013
Nombre de parts en circulation	7 294	6 180	5 323	4 535	400
Valeur liquidative	1 452,16	1 252,13	1 110,08	1 069,80	1 000,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	137,39	-36,57	99,07	116,28	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

4 inventaire au 29.09.2017

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>Action</i>						
CH0012138605	ADECCO GROUP INC	PROPRE	11 616,00	764 464,00	CHF	2,07
CH0024590272	ALSO HOLDING AG-REG	PROPRE	3 300,00	393 741,82	CHF	1,07
AT0000A18XM4	AMS	PROPRE	11 949,00	732 146,11	CHF	1,99
CH0127480363	AUTONEUM HLDGS AG	PROPRE	5 434,00	1 284 154,23	CHF	3,49
CH0009002962	BARRY CALLEBAUT N	PROPRE	930,00	1 204 608,54	CHF	3,27
CH0001503199	BELIMO HOLDING	PROPRE	153,00	518 012,57	CHF	1,41
CH0238627142	BOSSARD HOLDING	PROPRE	4 312,00	843 431,26	CHF	2,29
CH0210483332	CIE FINANCIERE RICHEMONT SA	PROPRE	28 754,00	2 221 112,86	CHF	6,03
CH0012142631	CLARIANT (NAMEN)	PROPRE	30 000,00	607 488,87	CHF	1,65
CH0360826991	COMET HOLDING	PROPRE	5 000,00	625 818,28	CHF	1,70
CH0030486770	DAETWYLER HOLDING AG	PROPRE	3 389,00	453 168,19	CHF	1,23
CH0023405456	DUFREY AG REG	PROPRE	11 244,00	1 509 406,65	CHF	4,10
CH0009320091	FEINTOOL INTERNATIONAL HOLDING	PROPRE	7 573,00	725 770,62	CHF	1,97
CH0030170408	GEBERIT AG-NOM	PROPRE	3 930,00	1 571 382,56	CHF	4,26
CH0363463438	IDORSIA REGISTERED SHS	PROPRE	6 600,00	99 659,60	CHF	0,27
CH0023868554	IMPLENIA	PROPRE	14 520,00	811 736,06	CHF	2,20
US4595061015	INTERNATIONAL FLAVORS & FRAGRANCES	PROPRE	9 851,00	1 192 449,95	USD	3,24
CH0006372897	INTERROLL HOLDING N	PROPRE	748,00	911 414,86	CHF	2,47
CH0010702154	KOMAX HOLDING	PROPRE	3 311,00	805 569,74	CHF	2,19
CH0010570759	LINDT & SPRUENGLI AG-NOM	PROPRE	19,00	1 113 598,67	CHF	3,02
CH0013841017	LONZA GROUP AG N	PROPRE	4 200,00	931 133,80	CHF	2,53
CH0039821084	METALL ZUG BP	PROPRE	110,00	377 323,91	CHF	1,02
CH0038863350	NESTLE SA	PROPRE	23 232,00	1 644 510,08	CHF	4,46
CH0012005267	NOVARTIS AG-NOM	PROPRE	32 670,00	2 363 919,87	CHF	6,42
CH0003671440	RIETER HOLDING N	PROPRE	2 882,00	518 191,50	CHF	1,41

EQUI-ACTIONS SUISSE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
CH0012032048	ROCHE HOLDING LTD	PROPRE	14 245,00	3 073 548,05	CHF	8,34
CH0024638196	SCHINDLER HOLDING PS	PROPRE	2 000,00	373 396,18	CHF	1,01
CH0239229302	SFS GROUP SA	PROPRE	8 899,00	916 541,85	CHF	2,49
CH0002497458	SGS SA-NOM	PROPRE	398,00	806 977,39	CHF	2,19
CH0000587979	SIKA	PROPRE	338,00	2 125 591,34	CHF	5,77
CH0012280076	STRAUMANN HOLDING (NAMEN)	PROPRE	1 110,00	602 618,49	CHF	1,64
CH0267291224	SUNRISE COMMUNICATIONS GROUP LTD	PROPRE	5 390,00	375 422,89	CHF	1,02
CH0012453913	TEMENOS GROUP AG-NOM	PROPRE	7 282,00	627 966,83	CHF	1,70
CH0012255151	THE SWATCH GROUP	PROPRE	2 035,00	715 456,05	CHF	1,94
CH0311864901	VAT GROUP LTD	PROPRE	3 300,00	385 964,91	CHF	1,05
CH0011075394	ZURICH INSURANCE GROUP AG	PROPRE	3 069,00	791 291,44	CHF	2,15
Total Action				35 018 990,02		95,04
O.P.C.V.M.						
FR0000289886	EQUI TRESORERIE PLUS SICAV EUR	PROPRE	970,00	1 270 418,70	EUR	3,45
FR0000289860	EQUI-CONVERTIBLES	PROPRE	400,00	694 160,00	EUR	1,88
Total O.P.C.V.M.				1 964 578,70		5,33
Total Valeurs mobilières				36 983 568,72		100,38
Liquidités						
AUTRES						
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	0,00	-484,00	EUR	-0,00
Total AUTRES				-484,00		-0,00
BANQUE OU ATTENTE						
	ACH DIFF OP DE CAPI	PROPRE	0,00	-4 315,53	EUR	-0,01
	ACH DIFF TITRES CHF	PROPRE	0,00	-44 077,06	CHF	-0,12
	ACH DIFF TITRES EUR	PROPRE	0,00	-88,00	EUR	-0,00
	BANQUE CHF SGP	PROPRE	0,00	104 380,29	CHF	0,28
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	0,00	-45 103,46	EUR	-0,12
	BANQUE USD SGP	PROPRE	0,00	3 925,20	USD	0,01
Total BANQUE OU ATTENTE				14 721,44		0,04
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	0,00	-25 791,28	EUR	-0,07
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	0,00	-16 585,56	EUR	-0,05
	PRCOMVARIABLE	PROPRE	0,00	-89 257,93	EUR	-0,24

EQUI-ACTIONS SUISSE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	PRCOMVARIABLE	PROPRE	0,00	-20 860,65	EUR	-0,06
	PRCOMVARIABLEACQU	PROPRE	0,00	-860,15	EUR	-0,00
	PRCOMVARIABLEACQU	PROPRE	0,00	-3 708,08	EUR	-0,01
Total FRAIS DE GESTION				-157 063,65		-0,43
Total Liquidites				-142 826,21		-0,39
Coupons						
Action						
US4595061015	INTL FLAVORS&FRAGRA	ACHLIG	9 851,00	4 030,18	USD	0,01
Total Action				4 030,18		0,01
Total Coupons				4 030,18		0,01
Total EQUI-ACTIONS SUISSE				36 844 772,69		100,00